Nations Unies S/2007/613



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 octobre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1734 (2006) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil avait approuvé, pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2007, une augmentation provisoire des effectifs militaires et de police du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL) (soit 5 officiers de liaison et 10 membres de la police civile supplémentaires) aux fins du renforcement des moyens dont il disposait pour appuyer le secteur de la sécurité en Sierra Leone avant et pendant les élections présidentielles et parlementaires qui se sont tenues récemment. Outre l'assistance électorale et l'appui à la planification des opérations qu'ils ont fournis aux services de sécurité sierra-léonais, ces militaires et policiers ont joué un rôle décisif dans la surveillance et l'évaluation des conditions de sécurité régnant dans le pays, ainsi que dans l'établissement des rapports à ce sujet.

Vu la détérioration des conditions de sécurité durant la période qui a précédé les élections et les problèmes de sécurité auxquels le nouveau Gouvernement continuera de se heurter immédiatement après le scrutin, le BINUSIL a recommandé de reconduire dans leurs fonctions, pour une période supplémentaire de deux mois, les 15 militaires et policiers dont il est fait mention plus haut, afin de pouvoir continuer à fournir au secteur de la sécurité sierra-léonais une assistance technique et un appui à la planification des opérations efficaces.

On se souviendra en outre que juste avant les élections, les soldats et les policiers sierra-léonais étaient de plus en plus mécontents de leurs conditions de vie et de travail. Le BINUSIL, en contribuant pour une part déterminante à assurer le suivi de la question et à mobiliser le soutien des donateurs et du Fonds pour la consolidation de la paix, a aidé à améliorer la situation et permis à l'armée et à la police d'assurer une sécurité effective durant les élections. Dès les premiers jours qui suivront son entrée en fonctions, le nouveau Gouvernement aura besoin de l'appui du BINUSIL et de ses partenaires internationaux pour régler la situation. C'est pourquoi les officiers de liaison militaires et de la police civile du Bureau s'emploieront, en collaboration étroite avec l'Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction, la Commission de consolidation de la paix et d'autres partenaires internationaux, à appuyer le secteur de la sécurité sierra-léonais.

07-55266 (F) 191007 191007

Compte tenu de ce qui précède, je demande au Conseil de sécurité de bien vouloir approuver la demande du BINUSIL tendant à maintenir dans leurs fonctions pour une nouvelle période de deux mois, à savoir du 31 octobre au 31 décembre 2007, les 5 officiers de liaison et 10 membres de la police civile susmentionnés. Le coût de cette mesure sera imputé au budget approuvé du BINUSIL pour 2007.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon